

SOCAPALM



2014

SOMMAIRE

Introduction	3
Notre engagement environnemental et sociétal	4
I. La performance économique de la Socapalm en quelques chiffres	5
1. Production d’huile de palme	5
2. Production de caoutchouc naturel	5
3. La production et ses perspectives	6
II. Une gouvernance responsable	7
III. Responsabilité sociale	9
1. Bilan global	9
1.1 La répartition des effectifs par département	9
1.2 La répartition des effectifs par catégorie	9
1.3 La répartition des effectifs par plantation	9
1.4 L’intégration des jeunes dans le monde du travail	10
1.5 Les embauches, les licenciements et les départs volontaires	10
1.6 Les logements et villages au sein des plantations	10
2. Assurer la sécurité des collaborateurs	11
3. Garantir l’employabilité des collaborateurs : la formation	11
4. La santé : un poste essentiel	11
4.1 La politique sanitaire	11
4.2 Le dépistage et le traitement des maladies	12
4.3 La politique de lutte contre le VIH-SIDA	13
5. L’éducation	14
IV. Protéger l’environnement : maîtriser et réduire les risques	16
1. Management QHSE	16
1.1 La formation et la communication	16
2. Prévention des risques environnementaux et gestion des déchets	17
2.1 La prévention des risques environnementaux	17
2.2 La gestion des déchets	17
2.3 Bilan de l’action engagée	18
3. Relation avec les administrations	18
4. La prise en compte des impacts sur le changement climatique	18
5. Vers une consommation responsable	19
6. Préserver la biodiversité	19
7. Etat d’avancement de la norme iso 14001 : 2004	19
V. Pilier sociétal : contribuer au développement local	21
1. Le mécénat	21
2. Les actions sociales	21
3. Les partenariats avec les organismes	22
4. Les partenaires locaux	23
5. Les micro-projets	23
PERSPECTIVES 2015-2016	25
ANNEXES	26

Introduction

Ce document, dans sa seconde édition, présente les axes de travail et d'évolution de la Socapalm en matière environnementale et sociale.

La Socapalm, sous la coordination et l'impulsion du Département Développement Durable du Groupe Socfin, auquel elle appartient, s'appuie sur l'Assistant Chargé de l'Environnement et de la Qualité, la Coordinatrice Sociale, les correspondants Hygiène Sécurité Environnement (CHSE), l'Assistant Administratif des Ressources Humaines (AARH) ainsi que sur les Médecins des plantations pour mener à bien les activités et projets développés dans le cadre de sa démarche globale de Responsabilité Sociétale (RSE). La Safacam, étant également active dans ces domaines et située dans un environnement proche de la Socapalm, a été intégrée à cette démarche.



Ces deux complexes agro-industriels, principaux acteurs du secteur au Cameroun, ont un impact non négligeable sur les régions dans lesquelles elles sont implantées. Leur démarche de Responsabilité Sociétale prend dès lors tout son sens, tant dans l'implication des équipes dirigeantes que dans les champs d'actions identifiés au sein et autour des plantations.

Notre engagement environnemental et sociétal

Pour la Socapalm, la conciliation de la rentabilité économique et des valeurs sociétales est la clé de voûte d'une croissance durable de l'entreprise et de ses collaborateurs.

Plus spécifiquement, la démarche d'amélioration continue mise en place pour la Qualité, l'Hygiène, la Sécurité et l'Environnement (QHSE) offre à la Socapalm un outil de progrès non négligeable qui a abouti aujourd'hui à la certification ISO 14001.

Ce processus de certification s'accompagne également depuis peu d'une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Ces démarches se traduisent aujourd'hui par différentes actions:

- La mise en œuvre d'une approche systématique permettant de définir des objectifs, des indicateurs et d'en évaluer les résultats ;
- Le respect des normes et règlements en vigueur et la maîtrise de la gestion des opérations afin de prévenir toute forme de risque ;
- La certification ISO 14001 pour ses plantations (3 des 6 sites certifiés en 2014¹);
- La préservation de la biodiversité au sein des plantations ;
- L'utilisation de chaudière à combustion optimale permettant ainsi de limiter les polluants atmosphériques à la source en les maintenant dans les normes en vigueur ;
- La protection des eaux de surface par traitement des effluents avant leur rejet dans les milieux récepteurs ;
- La maîtrise de la gestion des déchets et leur valorisation dans les autres activités de l'entreprise (engrais bio, énergie verte etc.) ;
- Le soutien à l'éducation par un appui matériel aux structures d'éducation de base ;
- L'amélioration des conditions de vie des populations reculées par la mise en place de services collectifs adaptés et durables ;
- La contribution au développement local par la formation des jeunes à l'agriculture en vue de diminuer le clivage industriel ;
- L'amélioration de la santé des travailleurs par l'intensification de la prévention sanitaire et le renforcement des capacités professionnelles du personnel de santé et de l'éducation ;
- L'amélioration et l'intensification de la communication envers les travailleurs et les communautés riveraines ainsi que la prise en compte de leurs attentes.

Ces enjeux constituent des axes d'orientation communs qui sont déclinés sur le plan opérationnel par la Direction Générale.

¹ Annexe 2 : Certificat ISO 14001

I. La performance économique de la Socapalm en quelques chiffres :

Malgré un contexte économique difficile, la Socapalm clôture cette année 2014 avec un chiffre d'affaires en progression de 9 %.

Bref aperçu comparatif :

Les investissements agronomiques, industriels et sociaux se montent à 5.414 millions de FCFA en 2014. Cette politique d'investissement soutenue permet à la Socapalm de disposer au 31 décembre 2014 de 37.001 Ha de plantations : 35.037 Ha de palmiers à huile et de 1.964 Ha d'hévéas sur une concession globale de 56.000 Ha.

Pour une concession initiale de 76.000Ha près de 20.000 Ha furent rétrocédés à l'état et aux populations riveraines des plantations depuis la privatisation en juin 2000.

La production en détail:

Les palmeraies :

Palmeraies 2014 (Ha)							
	Mbongo	Eséka	Dibombari	Kienke	Edéa	Mbambou	Total
Superficie plantée en rapport	4.453	1.803	2.214	9881	4.411	6.945	29.707
Superficie plantée non en rapport	56	901	1.382	1516	780	695	5.330
Superficie totale	4.509	2.704	3.596	11.397	5.191	7.640	35.037

L'hévéaculture

Hévéaculture 2014 (Ha)			
	Dibombari	Kienke	Total
Superficie plantée en rapport	904	0	904
Superficie plantée non en rapport	1.023	37	1.060
Superficie totale	1.927	37	1.964

1- LA PRODUCTION D'HUILE DE PALME :

En 2014, la production de l'huile de palme brute s'élève à 91.505 tonnes soit une augmentation de 9 % par rapport à 2013. Une belle progression pour le Cameroun qui accuse toujours un déficit de plus de 50% par rapport à ses besoins nationaux.

2- LA PRODUCTION DE CAOUTCHOUC NATUREL :

L'hévéaculture représente une production d'énergie verte pure : le caoutchouc naturel se substitue au caoutchouc synthétique (issu de la distillation du pétrole) et les arbres eux-mêmes constituent un puits de carbone non négligeable.

En 2014, la production de caoutchouc s'élève à 519 tonnes soit une augmentation de 33 % par rapport à l'année précédente. La diversification amorcée vers l'hévéaculture depuis quelques années voit sa



productivité augmenter significativement au fur et à mesure des mois, du fait de la mise en rapport des parcelles atteignant la maturité nécessaire et adéquate, et ce, depuis 2011.

3- LA PRODUCTION ET SES PERSPECTIVES:

Du fait de la situation multi-sites, une politique d'harmonisation des techniques agricoles a été menée et consolidée sur l'ensemble des plantations de la Socapalm.

L'objectif poursuivi est bien sûr l'optimisation de la production et la réduction des coûts mais également la simplification du travail des techniciens agricoles par la mise en place de « bonnes pratiques ».

Cette harmonisation s'est concrétisée par :

- La formation et la mise en régie des équipes de récolte des jeunes cultures afin de favoriser une meilleure maîtrise des conditions de travail et de la qualité du travail de récolte ;
- L'épandage systématique des rafles, boues et cendres (engrais naturels) sur les champs et recyclage des déchets végétaux générés par les huileries. ;
- L'augmentation de l'efficacité des engrais par une optimisation de la qualité de ces derniers ;
- L'évaluation des connaissances des procédures par les techniciens, suivie de formations internes mises en pratique et évaluées quotidiennement sur le terrain ;
- Un suivi et une conscientisation des responsabilités professionnelles a été menée à chaque niveau hiérarchique du département agricole afin de sensibiliser les équipes d'encadrement sur l'importance de ces bonnes pratiques, mais également sur le respect et la responsabilité de chacun vis-à-vis des infrastructures, des services, des engins, du petit matériel afin de créer une réelle culture d'entreprise et d'éco-responsabilité au sein de la Socapalm.



II. Une gouvernance responsable

Le système de contrôle interne mis en place au sein de la Socapalm tend à assurer :

- La conformité aux textes législatifs ;
- Le bon fonctionnement des procédures internes, notamment celles concourant à la sauvegarde des actifs de la Socapalm ;
- L'application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale ;
- La contribution, d'une façon générale, à la maîtrise des activités de l'Entreprise, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Ce système repose sur :

- Un savoir-faire et un savoir-être des salariés soucieux de la pérennité de l'entreprise, associés à une organisation basée essentiellement sur le respect des procédures et l'application des bonnes pratiques ;
- Un système de management qui vise à prévenir les principaux risques pour la sécurité des travailleurs et pour l'environnement ;
- Une revue générale de pilotage et une surveillance permanente portant sur le système de management.

Plusieurs actions de renforcement du contrôle interne existent, parmi lesquelles la mise en place au niveau de la Socapalm d'une charte éthique : *Partager une même éthique des affaires - le socle commun*². La charte éthique de la Socapalm a vu le jour en 2009 et décline plusieurs valeurs qui témoignent du respect de la valeur humaine, notamment :

- La lutte contre la corruption ;
- La protection des intérêts de l'entreprise ;
- Le professionnalisme ;
- La diminution des conflits d'intérêts ;
- La lutte contre la consommation d'alcool et de drogue et l'usage des armes à feu ;
- La protection de l'environnement et de la santé des travailleurs ;
- Le respect de la légalité ;
- Le respect des conditions de travail ;
- L'intégrité dans la gestion des affaires ;
- Le respect de la vie politique des employés ;
- Le respect des droits de l'Homme.

Ce partage de valeurs constitue le meilleur gage d'un développement pérenne des activités et témoigne de la volonté de la Socapalm d'exercer son métier dans le profond respect de l'Homme et de son environnement, et ce, de manière durable.

²Annexe : Charte éthique Socapalm.

Perspectives 2015 :

La Charte Ethique de la Socapalm doit être revue en 2015 afin d'être déployée plus en profondeur dans les différentes Directions concernées (les directeurs et leurs collaborateurs) et afin d'approfondir certaines valeurs :

- Une accessibilité améliorée à la santé et à une éducation de qualité ;
- La culture d'entreprise et le sentiment d'appartenance à une entreprise socialement responsable ;
- La lutte contre le travail des enfants.

III. Responsabilité sociale

1- Bilan global

Au 31 décembre 2014, la Socapalm compte 2.184 collaborateurs, dont 1.808 hommes et 376 femmes soit respectivement 83% et 17 % de l'effectif total.

Augmenter le taux de féminisation des postes, comme inscrit dans la charte des droits de l'Homme, est au centre du processus de recrutement de la Socapalm. Ainsi en 2014, on note une augmentation de 12 % de l'effectif des femmes par rapport à l'année 2013.

Depuis la privatisation, nous pouvons également noter une augmentation de 35 % des effectifs au sein de la Socapalm.

1.1 Répartition des effectifs par département :

Répartition des effectifs par département 2014		
Départements	Effectif	Ratio (%)
Direction Industrielle	472	22%
Direction de l'Exploitation Agricole	1492	68%
Direction des Ressources Humaines et Médical	139	6%
Direction Administrative et Financière	54	2%
Direction Générale	27	1%
Total	2184	100%

1.2 Répartition des effectifs par catégorie :

Répartition des effectifs par catégorie 2014		
Catégories	Effectif	Ratio (%)
Cadres	66	3%
Agents de maîtrise	222	10%
Ouvriers professionnels	566	26%
Ouvriers spécialisés et manœuvres	1330	61%
Total	2184	100%

1.3 Répartition des effectifs par plantation :

Répartition des effectifs par plantation 2014				
Plantations	Effectif employés	Ratio employés (%)	Effectifs intérimaires	Ratio intérimaires*
Dibombari	433	20%	426	19%
Mbongo	443	20%	289	13%
Mbambou	361	17%	547	25%
Eséka	92	4%	11	0%
Edéa	217	10%	331	15%
Kienke	590	27%	611	27%
DG Douala	48	2%	8	0%
Total	2184	100%	2.223	100%

* Les intérimaires sont des employés au service de la Socapalm par le biais d'une entreprise spécialisée dans la gestion de main d'œuvre.

Une mise en régie des équipes de récolte des jeunes cultures a été initiée dès fin 2013 afin de favoriser une meilleure maîtrise des conditions de travail des employés et de la qualité du travail de récolte.

Fin 2014, la Socapalm a pratiquement atteint les 50 % de main d'œuvre en régie contre 50 % de personnels employés par des sociétés d'Intérim ou sous-traitants.

1.4 Intégration des jeunes dans le monde du travail :

On observe que la majorité des demandes de stage ou d'emploi proviennent de jeunes scolarisés dans les plantations de la Socapalm. Depuis quelques années déjà, la politique d'emploi de la Socapalm est orientée vers ces jeunes, de 20 à 35 ans, avec ou sans expérience professionnelle et à compétences égales, la priorité est accordée aux personnes originaires des localités proches des différents sites.

En 2014, les jeunes dont la tranche d'âge est comprise entre 20 et 30 ans constituent 47 % de l'effectif total intégré.

1.5 Les embauches, les licenciements et les départs volontaires :

En 2014, Socapalm a procédé à 522 recrutements soit une progression de 65 % par rapport à 2013.

Le nombre total de départs en 2014 est de 199 personnes : 14 % par licenciement, 3 % par fin de contrat, 21 % par départ en retraite et enfin 63 % pour raisons diverses : démissions, désertions³, décès etc.

1.6 Les logements et villages au sein des plantations :

En 2014, des investissements importants ont été réalisés au sein des villages des plantations de la Socapalm.

Pour une augmentation de 35 % des effectifs depuis la privatisation de la Socapalm, le parc immobilier a enregistré de son côté une croissance de 50 % du nombre d'infrastructures.

Des infrastructures collectives sont également prévues au sein des nouveaux villages construits, et ce, afin de subvenir aux besoins des populations : échoppes, forages d'eau potable (manuels afin d'offrir un

accès à l'eau 24h/24), puits et un accès facilité à la scolarité pour les enfants.



Nouvelles maisons du V4 Mbambou



Studio, au V5, Kienke

En 2014, La Socapalm aura investi près de 1.022 milliards de fCFA pour le développement et la construction de villages au sein de ses plantations :

- 312 millions fCFA : nouvelles maisons et rénovations ;

³ La Socapalm est un employeur non négligeable au Cameroun. De nombreux ouvriers, y décrochant leur premier emploi, ils y réalisent leur première expérience professionnelle dans une grande Entreprise. Malheureusement, il est fréquent que ces jeunes, peu familiarisés à l'environnement professionnel et habitué à une vision à court terme, désertent le travail une fois le premier salaire perçu, étant temporairement à l'abri financièrement.

- 710 millions fCFA : équipement structurels et service collectifs (châteaux d'eau, écoles, forages, électrification, routes pour riverains etc.).

Perspectives 2015

La Socapalm poursuivra l'extension des villages ainsi que leur rénovation globale. La possibilité de créer des zones de culture maraîchère à proximité des villages est envisagée.

2- Assurer la sécurité des collaborateurs:

Afin de poursuivre les efforts engagés en 2012 et 2013, la Socapalm maintient son engagement QHSE en gardant la sécurité de ses travailleurs au centre de ses préoccupations. De ce fait, toujours dans une logique d'amélioration continue, de nouveaux investissements pour le transport du personnel ont été réalisés.

3- Garantir l'employabilité des travailleurs : la formation

Fort du succès des résultats obtenus et conformément à l'exigence 4.4.2 de la norme ISO 14001:2004, la formation a été l'un des axes majeurs de travail en 2014.

Ainsi, plus de 3.000 travailleurs permanents et temporaires ont suivi des formations dans différents domaines. A côté du volet « formation », et afin d'asseoir les différents changements de comportement inévitables tout en minimisant les pollutions diverses, plus de 3000 séances de sensibilisations furent également dispensées au personnel permanent et non-permanent.

4- La santé:

Au 31 décembre 2014, 2.176 travailleurs de la Socapalm et leurs ayant-droits, ainsi que les travailleurs intérimaires et contractuels bénéficient d'une couverture médicale. On estime qu'environ 10.000 personnes (travailleurs et ayant-droits Socapalm compris) disposent, à ce jour, d'une couverture médicale et d'un accès aux soins via les structures de la Socapalm qui dispose de six centres médicaux et deux postes de secours.



Equipe Médicale de Kienke

4.1 La politique sanitaire:

Tous les travailleurs de la Socapalm et leurs ayant-droits bénéficient d'une prise en charge par la Socapalm de 75 % de leurs dépenses médicales.

En 2014, les services médicaux de la Socapalm ont assuré 49.087 consultations de salariés et de leurs ayant-droits y compris les travailleurs contractuels et intérimaires et les soins donnés en « Bons samaritains », 543 hospitalisations et 594 évacuations vers des centres hospitaliers externes.

Consultations Employés / ayant-droits / riverains 2014								
	Douala	Dibombari	Mbongo	Mbambou	Edéa	Kienke	Eséka	Total
Employés Socapalm	1.025	5.808	3.652	3.428	2.073	3.798	1.866	21.650
Ayant-droits	1.120	3.518	2.840	2.513	1.919	3.035	1.635	16.580
Bons samaritains	39	200	226	49	87	113	93	807
Intérimaires	8	1.673	1.526	2.399	1.621	2.238	585	10.050
Total	2.192	11.199	8.244	8.389	5.700	9.184	4.179	49.087

A ce jour, concrètement et conformément à l'engagement pris dans sa Démarche de Responsabilité Sociétale, on observe que la Socapalm ouvre largement ses portes aux populations voisines de ses plantations : les « Bons samaritains » et les intérimaires représentent 22 % des consultations effectuées.

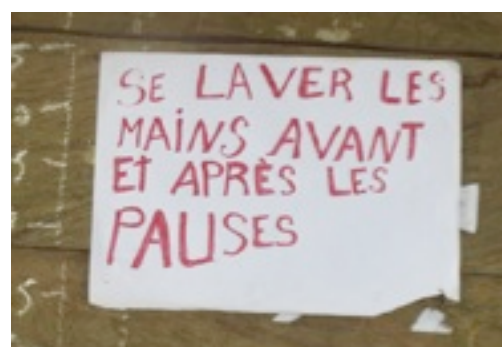
En parallèle, en 2014, la Socapalm a consacré un budget de 575 millions de fCFA aux soins médicaux:

- Remboursements de frais médicaux ;
- Fonctionnement des infrastructures médicales propres ;
- Transport des malades ;
- Achat de médicaments ;
- Prévention sanitaire ;
- Soins médicaux internes et externes.

4.2 Le dépistage et le traitement des maladies :

La Socapalm s'attache depuis 2008 à organiser des campagnes de prévention sanitaire au sein des 31 villages des six plantations.

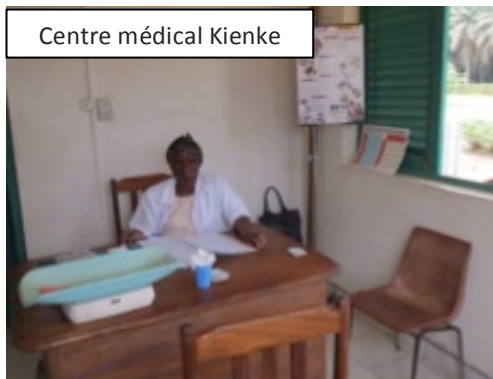
En 2014, ces campagnes se sont intensifiées et articulées autour des thèmes suivants : la prévention des maladies diarrhéiques, les gestes d'hygiène domestique et communautaire, la prévention des maladies respiratoires, la lutte contre le paludisme, la lutte contre la malnutrition infantile et, pour clôturer l'année, la lutte contre le VIH/SIDA.



Afin d'appuyer les équipes opérationnelles dans leurs actions, le Groupe Socfin a développé au cours de cette année 2014 des supports de sensibilisation adaptés à ces campagnes de vulgarisation sanitaire. Très utiles, dans un contexte isolé, ces outils assurent une communication adéquate et précisent le message de prévention à transmettre aux populations.

La Socapalm travaille dans le cadre de conventions de collaboration avec les structures hospitalières suivantes : l'Hôpital Général de Douala et l'hôpital LAQUINTINIE de Douala, les Hôpitaux Régionaux d'Edéa, Kribi, l'Hôpital d'HEVECAM ainsi que l'Hôpital Catholique de Mpouma.

Les activités sanitaires des plantations sont réalisées en collaboration étroite avec le MINSANTE (Ministère de la Santé) au travers des services de santé des districts, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de programmes de santé publique : prévention, dépistage, surveillance intégrée des maladies, traitement des maladies sous programmes (paludisme – VIH) etc.



Centre médical Kienke

Des programmes ponctuels sont également mis en place afin de prolonger les initiatives de l'Etat Camerounais: en 2014, une recrudescence des cas de poliomyélite a été notée au Cameroun incitant chacun à se refaire vacciner.

Un achat global de 3.000 moustiquaires (4.500 fCFA/pièce) a été réalisée par la Socapalm en avril 2014 afin d'offrir l'opportunité à ses employés de se procurer une moustiquaire imprégnée pour un ticket modérateur de 1.000 fCFA (au lieu de 6.000 fCFA dans le commerce).

Par ailleurs, soucieuse aussi des populations environnantes, la Socapalm avait construit fin 2012 un centre de santé pour les populations du village riverain de Mbimbé. En 2014, ce centre s'est vu doté de tout l'équipement nécessaire à son fonctionnement de même qu'un raccordement à l'eau et sera, début 2015, rétrocedé pour sa mise en activité.

4.3 La politique de lutte contre le VIH-SIDA de la Socapalm :

Consciente de sa responsabilité sociale et sociétale, la Socapalm qui emploie plusieurs milliers de personnes a mis en place une politique de lutte contre le VIH/SIDA depuis 2008, notamment, grâce au cofinancement des investissements sociaux par la DEG entre 2008 à 2013⁴.

Afin de lutter contre le VIH/SIDA qui cause des ravages et endeuille de nombreuses familles ; la Socapalm a orienté sa politique sur trois axes :

- la prévention à travers de vastes campagnes de sensibilisation menées dans tous les villages des plantations et la distribution gratuite de préservatifs aux salariés ;
- Le dépistage volontaire des salariés, lors des sensibilisations ou en consultation ;
- la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Comme annoncé en 2013, la Socapalm transfère ses patients vivant avec le VIH/SIDA dans les structures suivantes : l'Hôpital Général de Douala et l'hôpital LAQUINTINIE de Douala, les hôpitaux régionaux d'Edéa et de Kribi ainsi que l'Hôpital Général de Yaoundé. En 2014, elle a consacré environ 9 millions fCFA (1,5 million par plantation) au programme de lutte contre le VIH/sida.

⁴Voir Rapport Développement Durable 2013

5- L'éducation

L'éducation des jeunes étant l'assurance d'un développement durable des populations de la région, la Socapalm poursuit son appui financier et logistique aux divers établissements scolaires publics et privés présents au sein de ses plantations.

Une augmentation du nombre d'élèves inscrits (toutes provenances confondues) dans les écoles est à noter pour la rentrée 2014 : + 11 % par rapport à la rentrée 2013 ; suivie d'une augmentation d'effectif similaire pour le corps enseignant (+ 14 %).



Ecole Primaire V3, Kienke

Le taux d'encadrement des écoles est bon et identique à 2013 : 27 élèves/enseignant.

Enfin, du fait du déficit d'enseignants diplômés d'Etat assignés aux écoles publiques des plantations, la Socapalm prend en charge 64 enseignants supplémentaires, c.à.d. 22 % de l'effectif total.

Effectifs scolaires Socapalm 2014 - 2015							
	Dibombari	Mbongo	Mbambou	Edéa	Kienke	Eséka	Total
Enfants d'employés	639	646	248	283	944	53	2.813
Enfants d'intérimaires	639	487	230	367	783	227	2.733
Enfants de riverains non travailleurs	311	457	202	253	693	284	2.200
Total	1.589	1.590	680	903	2.420	564	7.746
36% = proportion d'enfants Socapalm							
12% = évolution par rapport à N-1							

Encadrements scolaires Socapalm 2014 - 2015							
	Dibombari	Mbongo	Mbambou	Edéa	Kienke	Eséka	Total
Enseignants d'Etat	17	31	12	4	81	16	161
Enseignants de SCP	22	9	4	16	13	-	64
Enseignants de l'APE	2	21	1	4	27	5	60
Total	41	61	17	24	121	21	285
Ratio encadrement	39	26	40	38	20	27	27
22% = proportion d'enseignants Socapalm							
14% = évolution par rapport à N-1							

Infrastructures scolaires Socapalm 2014 - 2015							
	Dibombari	Mbongo	Mbambou	Edéa	Kienke	Eséka	Total
Maternelles	2	1	1	1	4	2	11
Primaires	5	4	1	2	9	2	23
Secondaires	-	1	1	-	2	-	4
Total	7	6	3	3	15	4	38

NB : Une augmentation des infrastructures est à noter depuis 2013 : une nouvelle école maternelle à Eséka, une prise en compte des écoles bilingues, aux sections autonomes, indépendamment l'une de l'autre (Kienke et Dibombari), et à Edéa, une école bilingue est maintenant reconnue sur le site du village 1.

Perspectives 2015 :

Poursuivant les efforts menés en terme de prévention sanitaire, et au vu du succès de ces campagnes auprès des populations, un nouveau planning est mis en place pour 2015.

En complément des supports de sensibilisation sanitaires distribués en 2014, des outils didactiques seront fournis à l'équipe médicale courant de l'année 2015.

Par ailleurs, la mise en place d'un nouveau système de reporting des statistiques médicales permettra la consolidation des données des plantations de la Socapalm mais également un rapprochement des statistiques avec la Safacam.

Le centre de santé riverain de Mbimbé verra sa mise en activité réalisée courant 2015 afin de prodiguer des soins de base aux populations enclavées de la région environnante.

La Socapalm poursuivra son appui financier et logistique aux divers établissements scolaires publics et privés présents au sein des plantations.

En parallèle, et afin de renforcer l'efficacité des campagnes de sensibilisation sanitaire, comme déjà mentionné, la mise en place de pairs éducateurs au sein de tous les villages des plantations devrait être initiée et encadrée par les Médecins chefs des plantations. La redynamisation des sous-comités d'hygiène et de sécurité sera également à l'agenda des deux prochaines années sous l'encadrement des Correspondants HSE et des Directeurs des Plantations, et ce, dans le cadre du processus de certification ISO.



Sensibilisation des jeunes dans une école à Dibombari

IV. Protéger l'environnement : maîtriser et réduire les risques

1- Management QHSE:

Sur les cinq dernières années, on note une tendance générale au renforcement de la prévention, à la maîtrise des situations de risque et à la systématisation des actions visant à la préservation des personnes et des biens, l'amélioration de la santé du personnel et de l'environnement ainsi qu'au respect du patrimoine industriel.

Malgré la survenance d'accidents préjudiciables aux employés et/ou à l'intégrité des installations, la Socapalm observe de nets progrès et parvient cette année encore à maintenir une courbe d'accidents et d'incidents descendante.

La mise en place d'un Système de Management de l'Environnement, en complément du management Hygiène et Sécurité interne, permet une prise en compte des aspects liés tant à l'environnement qu'à la sécurité. Ce processus en cours permet une meilleure évaluation des performances HSE de l'entreprise et aboutit au fur et à mesure à :

- La maîtrise globale du risque HSE sur tous les sites et la réduction progressive des accidents, incidents et maladies professionnelles ;
- La cohérence et l'harmonie dans la stratégie de gestion des risques liés à la santé, à la sécurité ou à l'environnement dans les différents sites;
- L'uniformisation des pratiques de gestion HSE (standards, procédures, etc.);
- L'optimisation des ressources et la réduction des coûts ;
- L'évaluation périodique et le suivi des indicateurs de performance.

1.1. La Formation et la communication

La Socapalm poursuit son travail d'implication de l'ensemble des collaborateurs dans la démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise par la sensibilisation et la formation des employés mais aussi par la communication tant en interne qu'en externe.

La formation, l'information et la sensibilisation sont les leviers principaux pour un changement des pratiques et des comportements, et ce, afin de développer de nouveaux réflexes basés sur la prévention et la vigilance.

En 2014, la Socapalm a sensibilisé 3.054 travailleurs permanents et occasionnels lors de 839 séances.

Le plan de formation 2014 reprenait parmi ses axes prioritaires le développement des compétences dans le domaine HSE et a permis de former 74 personnes en 74 séances.

Les formations dispensées portent essentiellement sur des cycles de perfectionnement de courte durée, touchant différentes disciplines telles que :

- La santé au travail ;
- Les référentiels HSE ;
- Les systèmes de management et audits HSE ;
- Les impacts environnementaux liés à l'activité de la Socapalm ;



- Les techniques de lutte contre l'incendie ;
- L'utilisation des produits chimiques.

L'uniformisation, l'organisation, la systématisation et la généralisation du reporting sont autant de moyens d'information et de communication HSE, ils font partie intégrante de la démarche d'amélioration continue de l'Entreprise aujourd'hui.

2- Prévention des risques environnementaux et gestion des déchets :

2.1 Prévention des risques environnementaux :

Le Système de Management Environnemental reposant sur les exigences de la norme ISO 14001 : 2004 privilégie la prévention.

Cette prévention nécessite une évaluation des risques qui se fait de manière permanente afin de réduire l'impact des activités sur l'environnement. Afin d'atteindre cet objectif, différentes mesures ont été prises telles que⁵ :

- Le dallage des aires de distribution des produits pétroliers ;
- La mise en place de moyens de rétention pour le stockage de produits chimiques ;
- La planification des réactions en situation d'urgence environnementale etc.



Travaux de dallage de la station TOTAL

2.2 Gestion des déchets :

La récupération puis le stockage des déchets avant traitement est entré dans les mœurs au fil des années. Une fois collectés, divers traitements sont appliqués aux déchets. Le but de ces traitements varie : entre réduction de leur dangerosité, recyclage de certains matériaux contenus, production d'énergie ou encore réduction du volume pour un meilleur aménagement, la gestion des déchets est aujourd'hui une étape incontournable à la Socapalm.

La majorité des déchets est issue des huileries. Ces résidus de production sont valorisés comme suit:

- Combustion de matières organiques pour la production d'énergie verte : valorisation d'environ 82.804 tonnes de déchets organiques (fibres et coques), ce qui représente une valorisation de 2.800 tonnes de déchets de plus qu'en 2013 ;
- Epannage dans les champs comme amendement organique en recyclant pour 2014 environ 97.310 tonnes de rafles soit 22.310 tonnes de plus qu'en 2013 ;
- Lagunage, en traitant environ 250.380 m³ d'effluents process (POME).

Parallèlement à ce type de déchets, les filtres à air et à huile usagés, les vieux pulvérisateurs, les plastiques utilisés en pépinières, les emballages de produits phyto, les batteries et pneus usagés, la ferraille sont remis à des collecteurs agréés comme le veut la réglementation en



Tris des déchets

⁵ Annexe 3 : photos des réalisations

vigueur, pour un poids total d'environ 140 tonnes en 2014 contre 117 en 2013. Cette augmentation reflète non pas l'augmentation de la production de ce type de déchets mais bien l'amélioration du système de collecte et de comptabilisation qui leur est associé.

Comme le montrent ces chiffres, la majorité des déchets solides et liquides produits par les huileries est actuellement recyclée et/ou traitée selon des méthodes appropriées.

2.3 Bilan de l'action engagée :

En 2014, la Socapalm a maintenu son « Système de Management Environnemental » (SME) au niveau systémique et opérationnel conformément à la norme ISO 14001 :2004. L'objectif étant d'aider les différents sites à une meilleure appropriation de cet outil efficace de prévention et de gestion des écarts réglementaires et environnementaux. Cela n'a pas empêché la poursuite des efforts déjà entrepris pour répondre aux dysfonctionnements constatés lors des audits d'administrations tutélaires ou des audits d'appui menés par le Département Développement Durable du Groupe Socfin.

En 2014, la Socapalm a engagé environ 160.746.096 fCFA dans les actions suivantes (liste non-exhaustive):

- Mise en conformité réglementaire ;
- Traitement des effluents de process et déchets spéciaux ;
- Mise à disposition de différents moyens de prévention des pollutions de toute nature ;
- Mise à disposition d'équipements de Protection Individuelle et Collectif ;
- Analyse des eaux de consommation ;
- Traitement des eaux de forage afin d'éviter les maladies hydriques ;
- Analyse des fumées de chaudières ;
- Participation à la propreté dans les camps des employés.



3- Relation avec les Administrations :

Le respect de la réglementation en vigueur est l'une des exigences de la norme ISO 14001.

Le système de veille réglementaire mis en place dans le cadre du processus de certification permet à la Socapalm de rester à jour quant à la connaissance de la réglementation en vigueur. Après chaque évaluation de conformité aux différentes lois, un plan de mise en conformité réglementaire est établi pour toutes les non-conformités éventuellement mises en évidence.

4- La prise en compte des impacts sur le changement climatique :

La synergie avec la Safacam, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique HSE, est l'un des engagements de la Socapalm. Forte de cela, la Socapalm attendait le retour d'expérience de la Safacam sur l'installation du « GPS tracker » pour se lancer avec plus de maîtrise dans cette opération.

Depuis, des « GPS tracker » ont été installés sur l'ensemble du parc automobile interurbain de l'Entreprise permettant de diminuer le kilométrage de certains véhicules lors de leurs déplacements et par la même occasion, une réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de la Socapalm.

Actuellement, le remplacement des anciennes chaudières des usines de la Socapalm, par de nouvelles installations avec un meilleur système de combustion, permet une diminution significative des principaux gaz polluants et des fumées à forte charge de poussière. Les résultats des analyses des fumées de l'année 2014 montrent que les valeurs d'émissions de ces dernières respectent les normes prévues par la réglementation en vigueur, contribuant également à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

5- Vers une consommation responsable :

En raison de ses activités et de la problématique de l'énergie au Cameroun, la Socapalm a conscience des problèmes liés à la consommation énergétique. L'optimisation de la consommation d'électricité et de ressources non-renouvelables, reste l'une de ses priorités. Le suivi des consommations est effectué quotidiennement puis mensuellement. En cas de dépassement de l'objectif, des actions correctives sont menées pour ramener l'écart constaté à la normale.

Données	Unités	2012	2013	2014
Consommation de carburant	L	198.529	188.413	205.388
Consommation d'électricité produite par GE	KWh	1.188.033	884.197	719.447
Consommation d'électricité produite en interne par la turbine	KWh	4.303.123	5.326.682	6.245.942
Consommation d'eau	m ³	461.242	522.539	492.087

6- Préserver la biodiversité :

En 2013, suivant le partenariat conclu en 2012 avec l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), la Socapalm a lancé la première phase de reboisement de certaines zones des plantations, des villages et des écoles et 1.375 arbres avaient pris racine.

En 2014, ce sont 433 arbres qui ont été plantés.

Le projet vise plusieurs objectifs, à savoir :

- Reboiser les zones le nécessitant par une végétation diversifiée ;
- Créer des zones récréatives au sein des villages et écoles des plantations ;
- Instaurer une réelle culture d'éco-responsabilité au sein des familles et cadre de vie des populations ;
- Préserver l'environnement.

Par ailleurs, les zones de bas-fonds et d'affleurements rocheux, où l'on peut s'attendre à une plus grande biodiversité, sont préservées afin de créer des poches de conservation de la biodiversité. La mise en service des bassins de lagunage permet quant à elle la préservation des eaux de surface et la régénération de la végétation aquatique et riveraine.

7- Etat d'avancement de la certification ISO 14001:2004 :

Lancée en Novembre 2011, la démarche de certification ISO 14001:2004 a vu ses premiers sites audités en 2013 : la Direction Générale à Douala ainsi que les plantations d'Eséka, Mbongo et Mbambou.

Et c'est en mars 2014 que cette certification ISO 14001 a été officiellement obtenue pour ces 3 sites⁶.

⁶Certificat : annexe 2

Perspectives 2015 :

En plus du management HSE ordinaire, la Socapalm poursuivra la mise en place du système de management ISO14001 :2004 sur tous ses sites.

L'année 2015 verra les sites de Kienke, Dibombari et Edea audités en plus des 3 sites déjà certifiés. Ces audits de surveillance seront le gage du maintien ou pas du certificat ISO 14001 :2004.

Certains bassins de lagunage déverseront leurs premières eaux dans la nature. Avant le rejet de ces eaux, des analyses préalables seront faites comme le prévoit la réglementation en vigueur et seront consignées dans le Plan de Gestion Environnemental.

Par ailleurs il est prévu :

- 1.200 séances de sensibilisation durant l'année 2015 pour l'ensemble du personnel Socapalm et contractuel au moyen des « minutes Hygiène, Sécurité et Environnement » ;
- L'atteinte d'un taux global de valorisation de 70 % des déchets en s'appuyant sur la logique suivante : « faire des déchets une ressource ».

IV. PILIER SOCIÉTAL : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Consciente de son rôle d'acteur majeur de développement, la Socapalm s'attache à mener diverses actions en matière de santé, d'éducation, et plus globalement, à favoriser un réel développement à long terme des populations locales et de son personnel.

1- Le mécénat :

Ponctuellement, lors de la Fête de la Jeunesse, de la Journée Internationale de la Femme ou de la Fête du Travail, des dons sont faits aux communautés locales afin qu'elles profitent pleinement de ces festivités.

Parallèlement, en 2014, la Socapalm a entrepris les actions suivantes en faveur des populations riveraines:

- Finalisation de l'aménagement du centre de santé du village riverain de Mbimbé, construit en 2012 par la Socapalm, il a été entièrement équipé et raccordé à l'eau en 2014 ;
- Don de matériel didactique : le « paquet minimum » est offert aux écoles des villages riverains et des plantations afin d'assurer les premières semaines de scolarité des enfants ;
- Appuis aux activités culturelles et sportives survenues au cours de l'année;
- Appui logistique et financier lors d'événements majeurs organisés par les communautés riveraines.
- Sensibilisation et intégration des villages riverains au projet de création d'une Ecole Familiale Agricole au sein de la plantation de Kienke.

2- Les actions sociales :

En 2014, la Socapalm a consacré un peu plus de 1.022 milliards de FCFA aux ses actions sociales et investissements sociaux, entre autres :

- Les soins « bons samaritains » aux riverains des plantations ;
- La construction de nouveaux villages ainsi que des infrastructures collectives ;
- La réfection de 76 Km de routes.
- Les sensibilisations sanitaires mensuelles des villages suivant les thèmes mentionnés supra ainsi que la célébration de « Journées Mondiales » telles que l'environnement, le VIH, la santé et la sécurité au travail etc.;
- La lutte contre l'insalubrité dans les villages ;
- L'amélioration des infrastructures de santé des plantations : équipements, réfections des infrastructures ;
- La prise en charge financière de 63 enseignants : assignés aux écoles des plantations par la Socapalm au vu du déficit d'enseignants affectés par l'Etat ;
- L'intensification de la communication avec les villages riverains afin de faciliter la transmission d'information avec les habitants de ces zones quelque peu reculées : annonces d'offres d'emplois, organisation d'activités culturelles etc. ;



Le Gouvernement des élèves de Kilombo en action, V6 Kienke. J.M. environnement

- La construction d'une Ecole Familiale Agricole à Kienke (35 millions de fCFA) et un appui logistique et organisationnel pour la création du projet et son lancement.

3- Les partenariats :

Comme annoncé fin 2012, la Socapalm souhaitait approfondir son implication dans le développement durable de la région en s'appuyant sur le concept de PPP (Public Private Partnership) afin d'atteindre ses objectifs sociétaux.



La Socapalm avait alors noué, en avril 2013, un partenariat avec l'IECD (Institut Européen de Coopération et de Développement), et son partenaire local, la CNEFAC (Coordination Nationale des Ecoles Familiales Agricoles du Cameroun).

L'IECD et la CNEFAC œuvrent depuis 1992 à l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux du Cameroun en s'appuyant sur le concept d'Ecoles Familiales Agricoles (65 au Cameroun).



Après la construction des infrastructures et l'intégration de formateurs spécialisés, l'EFA de Dizangué a ouvert ses portes le 15 septembre 2014 à 38 enfants de la région. Cette école à caractère agricole, et par conséquent adaptée à l'environnement naturel de la plantation, propose une formation « professionnalisante » sur 3 ans et en alternance, aux jeunes déscolarisés (de 14 à 21 ans).



Elèves de Kienke : Groupe des garçons.



Gabrier et Eloge, formateurs de Kienke, Adrien Ossongo, Coordinateur Régional de la CNEFAC, Hermine et Cyril formateurs de Dizangué



Elèves de l'EFA Dizangué



Ecole Familiale Agricole de Kienke

4- Les partenaires locaux :

La Socapalm a aussi la volonté d'entretenir les bonnes relations riveraines établies et renforcées depuis 2011.

Dès lors en 2014, l'octroi de contrats de sous-traitance à des TPE (Très Petites Entreprises) s'est valorisé à un montant approchant les 75 millions fCFA. Lors des recrutements également, il est maintenant habituel de prioriser à compétences égales, les candidatures émanant de personnes riveraines. Le recours aux Très Petites Entreprises employant principalement des riverains ainsi que le recrutement par la Socapalm de candidats natifs des régions où elle est implantée, permet de renforcer un peu plus chaque année les relations de voisinage.

5- Les micro-projets :

Les micro-projets ont été lancés fin 2012 afin de favoriser les synergies et une certaine émulation entre les plantations. Les projets ci-dessous ont été organisés au sein de la majorité des plantations au cours de l'année 2014.

i. L'élection du village le plus propre :

Depuis quelques années, un concours annuel est organisé par la Socapalm au sein de chacune de ses plantations. Ce concours y prime le village le plus propre et la maison la plus propre par village.

Ce projet a pour objectif de sensibiliser les habitants au respect de l'environnement : ramassage des déchets, petites arborisations, mais aussi un objectif sanitaire : « un habitat sain pour une vie saine ».



Lot du Village le plus Propre, Mbambou

ii. Le mouvement sportif : Palmfoot

Un mouvement sportif a vu le jour, il a quelques années et semble être un bon moyen de fédérer les uns et les autres autour d'un objectif commun : le football (sport national du Cameroun). Les travailleurs des plantations provenant de régions diverses, il est important de favoriser une cohésion sociale au sein de chaque village et de chaque plantation. C'est aussi un pôle de divertissement très apprécié des employés et l'occasion d'introduire dans les mentalités le slogan bien connu : « le sport c'est bon pour la santé ! ».



Mbongo

iii. L'École des Adultes :

La Socapalm envisage l'éducation comme le moteur principal du désenclavement des communautés locales.

Dans cette optique, un projet d'alphabétisation des adultes a été lancé en 2012, il s'est poursuivi en 2013 et s'est organisé en 2014 durant les vacances scolaires dans trois des six plantations.

Les équipes d'enseignants ont reçu le soutien financier et organisationnel de la Socapalm et ont permis à bon nombre de personnes n'ayant jamais osé franchir les portes de l'école de faire un nouveau pas dans leur vie et pour leur avenir ainsi que celui de leurs enfants. Ce projet sera bien sûr pérennisé en 2015.

iv. Election de l'école la plus propre :

Il est souvent considéré que l'environnement scolaire est un élément majeur dans la promotion sanitaire. Dès lors, l'objectif de ce projet est de la prise de conscience par la communauté éducative et les enfants de l'enjeu que représente la salubrité en milieu scolaire. C'est également l'occasion de sensibiliser les enfants au lavage des mains et à l'eau potable. Ce projet sera bien sûr pérennisé en 2015.

Perspectives 2015

Les séances d'alphabétisation « Ecole des Adultes » se poursuivront dès les prochaines vacances scolaires : juillet et août 2015.

L'élection du « village le plus proche » et de « l'Ecole la plus propre » sera dès 2015 réalisée semestriellement afin de maintenir un meilleur niveau de propreté au sein des villages, et ce, tout au long de l'année.

Le soutien aux populations riveraines des plantations conservera également ces prochaines années une place importante dans les actions sociales de la Socapalm: soutien logistique et matériel, contrats de sous-traitance etc., afin de favoriser l'émergence d'un entrepreneuriat local nécessaire au bon développement des régions où elle est implantée.

Le centre de santé pour les populations du village riverain de Mbimbé sera rétrocedé et mis en activité en 2015.

Une nouvelle initiative⁷ sera lancée sur toutes les plantations permettant une évaluation mensuelle des chefs de villages : propreté, respect des notes de service, transmission des informations, absence de constructions anarchiques, absence de divagation de bête, gestion du climat social, etc.

Enfin, la première promotion d'enfants formés à l'E.F.A verra le jour en juin 2015. Une évaluation du projet sera réalisée afin d'envisager l'ampleur du développement sur les 5 prochaines années.



promotion d'enfants jour en juin 2015. Une projet sera réalisée afin développement du prochaines années.

⁷Annexe 6 : fiche projet

Perspectives 2015 – 2016

Du point de vue social, les investissements réguliers dans les infrastructures des plantations seront poursuivis et les activités sociales maintenues : sensibilisation sanitaire, alphabétisation, championnat de football, élection du village et de l'école la plus propre, emploi local, etc.

Un accent particulier sera mis sur les activités médicales : organisation, méthodes de reporting et prévention sanitaire adaptée.

L'appui à l'éducation des jeunes sera poursuivi notamment via l'Ecole Familiale Agricole de Kienké ouverte en septembre 2014 en partenariat avec l'IECD (Institut Européen de Coopération et de Développement). L'ampleur de son développement d'ici 2018 sera évalué au cours du premier semestre 2015 : ouverture à de plus nombreux jeunes, formations modulaires des adultes etc.

La Socapalm débutera l'année 2015 par l'audit des plantations de Kienke, Edéa et Dibombari en vue de l'obtention de la certification ISO 14001 pour ces trois derniers sites.

Au niveau HSE, les années 2015 et 2016 verront se poursuivre le processus d'amélioration du système ISO 14001 mis en place.

Tout comme en 2014, le plan d'action de mise en conformité réglementaire continuera d'être mis en œuvre et sera mis à jour au fur et mesure de la sortie des textes de loi, le respect de la réglementation restant l'un des piliers du SME de la Socapalm.

Afin de continuer à réduire les pollutions et donc protéger l'écosystème sans oublier les travailleurs, la Socapalm poursuivra :

- La collecte des effluents évitant ainsi la dispersion des polluants ;
- Le traitement des effluents de process améliorant ainsi la qualité des eaux dépolluées à rejeter dans la nature ;
- Les opérations de reboisement afin d'atteindre l'objectif d'au moins 2.000 arbres plantés ;
- L'amélioration des programmes de réduction des éventuels impacts environnementaux sur l'ensemble des sites Socapalm permettant ainsi d'assurer la préservation des ressources naturelles ;
- La matérialisation de 20 % des zones HVC (Haute Valeur de Conservation) des sites.

En conclusion, par l'ensemble de ces actions et malgré un contexte économique difficile, la Socapalm poursuit son engagement social et environnemental tout en assurant la pérennisation de son activité, essentielle au développement durable des régions où elle est implantée.



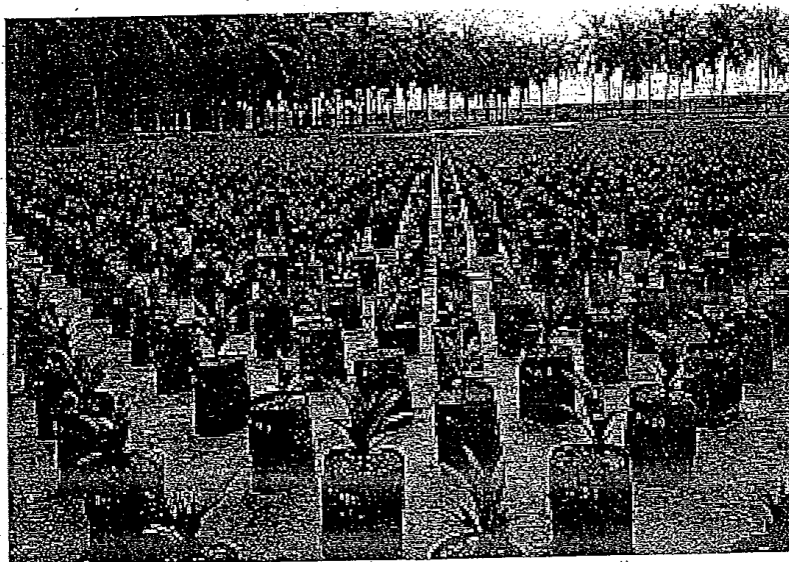
Annexes :

- Annexe 1 : charte éthique : (document complet disponible à la Direction Générale de Douala)



VERSION DE MARS 2010

SOCAPALM
CODE ÉTHIQUE DES
EMPLOYÉS ET DE
L'ENTREPRISE



SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE PALMIÈRES

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 15252 630 000 Francs CFA
 B.P 691 Douala-Cameroun - Téléphone (237) 33 43 87 26 - 33 43 87 26 . Fax 33 43 87 34
 Siège Social : Tillo - R.C.C.M 23/01-02 Mbanga Imm. Stat.03-019-0. NIC : M0780000003706

- Annexe 2 : Certificat ISO 14001

BUREAU VERITAS
Certification



Société Camerounaise de Palmeraies (SOCAPALM)

BP 691 Douala Cameroun Rue de la motte piquet Bonandjo
(A côté de l'immeuble Ex ONCPB)
B.P. 691 Douala
CAMEROUN

Bureau Veritas Certification Certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 14001 : 2004

Domaine d'activité

Plantation, Production Huile de Palme (Ne sont pas pris en compte les villages, les installations des sous-traitants situées au sein du domaine d'application de la certification, les déplacements domicile-travail, l'école, les déplacements des partenaires de la SOCAPALM, les activités hors du domaine)

Date de début du cycle de certification: **06 Mars 2014**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au: **05 Mars 2017**

Date originale de certification : **06 Mars 2014**

Affaire n° : **7539781** Date : **12 Mars 2014**

Omar BENAICHA
Directeur Général



Patrick LIBIHOUL
Vice-Président Nord-Ouest
Afrique Centrale




Adresse de l'organisme certificateur: Brandon House, 180 Borough High Street, London SE1 1LB United Kingdom
Bureau local : Bureau Veritas Maroc - 7, boulevard de la résistance, 20.310 Casablanca - Maroc

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme. Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : 00 212 522 543 540.

Annexe 3 : Quelques photos de réalisation HSE




Dallage, réaménagement et rétention collective magasin de produits phyto



KIENKE (de gauche à droite) : Rétentions pour stockage produits phytosanitaire et pour service d'huile neuve

Annexe 4 : Déclaration de la politique HSE de la Socapalm



SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES
 SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 15 252 630 000 FRANCS CFA
 B.P. 691 Douala - Cameroun
 Téléphone : (237) 33 43 77 83 - 33 43 87 26 - Tél/Fax ; (237) 33 43 87 34

POLITIQUE HSE

La protection de la santé et sécurité de son personnel, de ses clients, de son voisinage, ainsi que la protection des ressources naturelles et de l'environnement constituent un axe stratégique majeur du développement de la SOCAPALM.

Nous sommes convaincus que la prise en compte de la protection de l'environnement est aujourd'hui un des piliers de la responsabilité sociale et de l'exemplarité globale de notre entreprise. C'est pourquoi la SOCAPALM s'engage à mettre en place un système de management conforme aux exigences du référentiel ISO 14001.

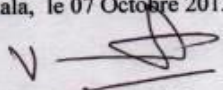
- SOCAPALM s'engage à conduire toutes ses activités en prenant autant que possible toutes les mesures pratiques pour prévenir ou réduire toutes les formes de risque, de nuisance et de pollution. Elle poursuivra ses efforts pour réduire ses besoins, tant en énergie qu'en ressources naturelles.
- SOCAPALM s'engage à tout mettre en œuvre pour être en conformité avec les lois et réglementations gouvernementales applicables aux différents sites ainsi qu'avec les autres exigences auxquelles elle a souscrit.
- SOCAPALM s'engage en reconnaissant les effets de ses activités sur l'environnement et les communautés où elle est installée, à n'agir que pour les améliorer.
- SOCAPALM s'engage à promouvoir un milieu de travail sain axé sur la prévention des accidents ainsi que les risques à la santé et à l'environnement et à impliquer son personnel dans l'amélioration continue de ses performances.
 - Communiquant l'information requise aux travailleurs pour mener leur travail en toute sécurité en protégeant leur santé et l'environnement.
 - Offrant de la formation, de l'aide et de la supervision aux travailleurs afin de s'assurer que chacun possède les connaissances et les compétences nécessaires pour accomplir son travail en sécurité.
 - Valorisant l'implication et la responsabilisation de l'employé en matière de sécurité, santé et environnement au travail.
 - Faisant affaire avec des sous-traitants respectueux des procédures HSE et directives HSE de notre entreprise.

Les travailleurs quant à eux doivent participer activement à l'atteinte des objectifs en sécurité – santé du travail et en respectant l'environnement en :

- Remplissant leurs tâches d'une manière qui ne crée pas de dangers pour leur propre santé et leur sécurité, ni celles des autres.
- Coopérant avec la direction et tous les collègues de travail à maintenir un environnement sain et sécuritaire.
- Respectant les consignes de sécurité émises par l'entreprise
- Rapportant tous les risques et dangers pour la sécurité-santé ainsi que pour l'environnement, identifiés dans le milieu de travail
- Aidant à élaborer des mesures permettant d'éliminer, de préférence à la source, les risques et les dangers présents dans leur environnement de travail.

Le Directeur Général s'engage, si besoin est, à réviser la politique HSE et à surveiller son efficacité, et soutient que la coopération et la collaboration de tous sont des valeurs essentielles pour faire de SOCAPALM un lieu de travail où chaque personne pourra évoluer en toute sécurité tout en protégeant l'environnement.

Douala, le 07 Octobre 2013


 Yanick VERNET
 Directeur Général

Annexe 5 : Résumé des statistiques médicales 2014

Résumé des statistiques médicales 2014 : Socapalm	
LIBELLES	TOTAL
Centres médicaux	7
Médecin de Travail	4
Infirmiers Diplômés d'Etat	17
Infirmiers Brevetés	6
Laborantins	1
Consultations effectuées sur site	49.087
Hospitalisation sur site	543
Evacuation sanitaire	594
Accouchements sur site	144
Femmes sous contraceptifs	602
Préservatifs distribués	2.419
Femmes séropositives sous traitement MTCT	9
Tests HIV effectués	3.131
Nouveaux tests positifs (hors PMI)	71
Séropositifs suivis et/ou traités à la Socapalm	54
Séropositifs suivis et/ou traités à l'Extérieur	270
Nouveaux cas de paludisme	7.670
Moustiquaires distribuées(à vendre au ticket modérateur de 1.000 fCFA contre 6.000 fCFA dans le commerce)	485



Evaluation mensuelle des chefs de camps (climat social et propreté des villages)



Situation

Un besoin d'encourager les Chefs de campement à la gestion de leur village afin d'améliorer la salubrité et l'unité au sein des camps, et ce, de façon continue.

Objectifs

Créer un réel relais de communication au sein de nos villages via un employé de la plantation.

- Maintenir un bon climat social et suivre le quotidien des campements ;
- Veiller à la propreté dans les camps ;
- Garantir la sécurité et la bonne utilisation des infrastructures (borne fontaine, bacs à ordures, planting floral ...etc.).

Concept

L'idée est de booster les Chefs de campements sélectionné (employé plantation, nom, matricule, N° Tel répertorié ; poste à mettre en place si non opérationnel) dans l'exercice de leur fonction.

Objectif : obtenir des éléments d'appréciation de leurs efforts pour le développement, la salubrité de leur village et l'existence d'un climat social satisfaisant dans leur campement.

Une récompense mensuelle (matérialisée par une quantité d'huile précise) est accordée en fonction de la note obtenue lors des évaluations sur des critères bien définis.

Le CHSE, fait inopinément les tours des campements afin d'évaluer chaque Chef suivant les critères ci-dessous :

Critères	Points
Bonne gestion du climat social	.../2
Respect et mise en application des notes de la hiérarchie	.../1
Remontée rapide des informations vers la hiérarchie	.../1
Bonne utilisation des bacs à ordures	.../2
Propreté et hygiène au niveau des bornes fontaines	.../2
Propreté autour des concessions	.../2
Effectivité d'au moins une journée de propreté par mois	.../2
Absence de constructions anarchiques	.../2
Entretiens des arbres du village	.../2
Absence de divagation des bêtes et construction des enclos	.../2
Curage des rigoles et drains	.../1
TOTAL	.../20

- Note supérieure ou égale à 15/20 équivaut à la prime maximale (10 000FCFA) ;
- Note comprise entre 12/20 et 14/20 équivaut à la moitié de la prime (5 000FCFA) ;
- Note inférieure à 12/20 équivaut à zéro prime.

Coût (exemple si 5 villages)

Rubriques	Quantité	Prix	Montant CFA
Récompense mensuelle des chefs de campements, matérialisée par une quantité d'huile	5	0 à 10.000 (max)	0 à 50.000 (max)
Total maximum mensuel :			50.000